



UNIVERSITÉ DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

DOSSIER D'INSCRIPTION 2011 / 2012

N° ETUDIANT (pour les anciens étudiants de l'UPF seulement) :

2	0								
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

N° INE ou BEA à compléter obligatoirement

(voir relevé de notes du BACCALAUREAT ou ancienne carte d'étudiant) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Photo
(à coller ou
à agraffer)

COCHER les cases correspondantes et **COMPLÉTER** ce dossier avec le plus grand soin. Ce dossier nous permet d'établir des documents tels que carte d'étudiant, relevé de notes, diplômes et autres. Toute déclaration erronée est susceptible d'entraîner une procédure disciplinaire. La loi n° 78-17 du 16.11.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. En cas de **CHANGEMENTS** en cours d'année, informer **impérativement** la scolarité pour procéder aux modifications nécessaires dans le dossier d'inscription et la correspondance.

A – IDENTITÉ : (à remplir en MAJUSCULES suivant la pièce d'identité) MONSIEUR MADAME MADEMOISELLE

- **NOM** (indiquer le nom de jeune fille pour les femmes mariées) :

- **PRENOMS** (les 2 premiers dans l'ordre prévu sur la pièce d'identité) :

- **NOM MARITAL** : - **NÉ(E) LE**/...../..... à :

- **CODE ET PAYS DE NAISSANCE (1)** : | | | | :
(100 pour la France métropolitaine et d'outre-mer)

- **CODE ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE (1)** : | | | | :
(987 pour la Polynésie française, ne rien inscrire pour ceux nés à l'étranger)

- **CODE ET NATIONALITE (1)** : | | | | :
(100 pour la nationalité française)

- **SITUATION FAMILIALE** : célibataire en couple Enfant(s) à charge

Salarié(e) de l'UPF :
 Non Oui

B – ADRESSES :

STABLE (parents)

UNIVERSITAIRE (étudiant)

- Téléphones (fixe, vini) : (pour l'étranger, avec l'indicatif depuis Tahiti)/...../.....
- Adresse géographique :
- Adresse postale :	BP : c/o.....	BP : c/o.....
- Code (1) et bureau postal :		
- Adresse électronique :	@	
- Code (1) et pays :		

Personne à contacter en CAS D'URGENCE : NOM..... Prénom.....
Lien de parenté..... Tél.....

C – PREPARATION POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2011 / 2012

- **DOMAINE** : Droit, Economie, Gestion Sciences et technologies
 Lettres, Langues, Sciences Humaines IUFM (préparation concours PE **) IUFM (stagiaire)
 Sciences médicales Autre :

- **DIPLOME** : Licence* Master* Doctorat HDR Autres*.....
* Sous réserve que les seuils d'ouverture des formations, fixés par le conseil d'administration, soient atteints
** PE : professeur des écoles

- **INTITULE DU DIPLOME PRINCIPAL (1)** : et **NIVEAU (maxi 2)** :
Mention et/ou spécialité (1) : Parcours :

- **CETTE INSCRIPTION EST-ELLE** : cumulative (2e établissement :) auditeur libre
 au titre d'un échange international ? (programme)

- **S'AGIT-IL** : d'un redoublement d'une réorientation d'une admission
(changement de filière) (passage conditionnel)

- **INTITULE DU DIPLOME COMPLEMENTAIRE (1)** : et **NIVEAU (maxi 2)** :
Mention et/ou spécialité (1) : Parcours :

- **CETTE INSCRIPTION EST-ELLE** : cumulative (2e établissement :) auditeur libre
 au titre d'un échange international ? (programme)

- **S'AGIT-IL** : d'un redoublement d'une réorientation d'une admission
(changement de filière)

Pour (1) voir ANNEXES

D – TITRE D'ACCES A L'UNIVERSITE : ANNÉE D'OBTENTION | | | | |

- BACCALAUREAT ou EQUIVALENT _____ et CODE (1) | | | | |

- MENTION : 0- Sans mention 1- Passable 2- Assez bien 3- Bien 4- Très bien

- ETABLISSEMENT (d'obtention du baccalauréat ou équivalent) et VILLE _____

- CODE ETABLISSEMENT seulement pour les universités et IUFM français, et les lycées de Polynésie française (1) | | | | | | | | | |

- Sinon DÉPARTEMENT ou PAYS (d'obtention du titre d'accès) _____ et CODE (1) | | | | |

E – ANNEE DE PREMIERE INSCRIPTION :

- EN ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Etablissements français non universitaires ou à l'étranger) : | | | | | / / | | | | |

- EN UNIVERSITE PUBLIQUE FRANCAISE OU EN IUFM en tant que non-auditeur libre : | | | | | / / | | | | |
(y compris INP, IEP, INALCO, Observatoire de Paris, IPG de Paris, etc... Pour les IUT, indiquer l'université de rattachement)

ETABLISSEMENT et son CODE (1) | | | | | | | | | |

- A L'UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE : | | | | | / / | | | | |

F – TYPE DU DERNIER DIPLÔME OBTENU (mentionner seulement le diplôme le plus élevé)

A- <input type="checkbox"/> BACCALAUREAT	N- <input type="checkbox"/> LICENCE (y compris professionnelle, pluri, IUP et LMD)
B- <input type="checkbox"/> BTS	Q- <input type="checkbox"/> MAÎTRISE (y compris maîtrise intermédiaire, IUP, MST...)
C- <input type="checkbox"/> DUT	L- <input type="checkbox"/> Diplôme du secteur paramédical et social
D- <input type="checkbox"/> Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	X- <input type="checkbox"/> Diplôme d'étab. étranger supérieur ou secondaire
E- <input type="checkbox"/> Diplôme d'ingénieur	Y- <input type="checkbox"/> Autre diplôme supérieur
F- <input type="checkbox"/> Diplôme universitaire d'entrée en 1 ^{er} cycle (DAEU, Capacité...)	Z- <input type="checkbox"/> Aucun diplôme supérieur
I- <input type="checkbox"/> DEUG (y compris DEUG intermédiaire, DEUG IUP, DEUP)	U- <input type="checkbox"/> Diplôme de 3 ^e cycle (DEA, DESS, Master, DOCTORAT...)
M- <input type="checkbox"/> Autre diplôme universitaire de 1 ^{er} cycle (DEUST, DU etc)	R- <input type="checkbox"/> Autre diplôme universitaire de 2 ^e me cycle

- LIBELLE DU DIPLOME: Année civile d'obtention:.....

- ETABLISSEMENT et son CODE(1) | | | | | | | | | |

- Sinon DEPARTEMENT ou PAYS et CODE (1) | | | | |

G – DERNIER ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT FREQUENTE : (avant cette année universitaire)

- Année | | | | | / / | | | | | - Enseignement suivi : | | | | | | | | | |

- Nom de l'établissement _____ et son CODE(1) | | | | | | | | | |
(S'il s'agit d'une université française, INP, IEP, IUFM ou d'un lycée de Polynésie)

- Ville _____ et CODE du département ou du pays (1) : | | | | |

- Situation année précédente :

B- <input type="checkbox"/> BTS	A- <input type="checkbox"/> Enseignement secondaire (y compris par correspondance)
C- <input type="checkbox"/> IUT	L- <input type="checkbox"/> Etablissement (hors université) préparant aux concours paramédicaux
D- <input type="checkbox"/> CPGE	P- <input type="checkbox"/> Etablissement étranger d'enseignement supérieur ou secondaire
E- <input type="checkbox"/> Ecole d'ingénieur	S- <input type="checkbox"/> Autre établissement
F- <input type="checkbox"/> IUFM	T- <input type="checkbox"/> Non scolarisé et jamais entré dans l'enseignement supérieur
G- <input type="checkbox"/> CNED	U- <input type="checkbox"/> Non scolarisé, mais déjà entré dans l'enseignement supérieur
H- <input type="checkbox"/> Université	V- <input type="checkbox"/> Institut catholique

H – BOURSES ET EXONERATIONS :

Si vous n'êtes pas encore en possession de l'attestation de la bourse d'Etat ou de la bourse de la Polynésie française, vous devez cocher la case NON BOURSIER et payer la totalité des droits, qui vous seront remboursés sur présentation d'une demande écrite de remboursement, d'un relevé d'identité bancaire ou postal et de l'attestation de la bourse. Ces documents sont à déposer à la scolarité avant le 31 décembre de l'année d'inscription.

NON BOURSIER

BOURSIER D'ETAT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (Vice-rectorat exclusivement)

BOURSIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE

I – SITUATION SOCIALE DE L'ETUDIANT :

- ACTIVITE SALARIEE PENDANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE :

- NON
 OUI à temps partiel (moins de 80h/mois)
 OUI à temps complet (plus de 80h/mois)

**Cadre réservé à
l'Administration**
Affiliation à la « CPS Etudiant »
 OUI NON
adhésion à/c du

- REGIME DE PROTECTION SOCIALE A LA DATE D'INSCRIPTION :

Tout inscrit à l'UPF doit impérativement bénéficier d'une couverture sociale. Les étudiants de moins de 26 ans ne pouvant fournir un justificatif de protection sociale, conforme à la réglementation, doivent obligatoirement s'affilier à la « CPS Etudiant » au moment de leur inscription administrative.

A titre d'information les cotisations CPS s'élevaient à 6000 cfp (50,28 euros) pour l'année 2010-2011. La délibération n° 88-174 AT du 8 décembre 1988 prévoit l'affiliation des élèves âgés de moins de 26 ans des établissements d'enseignement supérieur agréés par le ministre de l'éducation, au régime d'assurance maladie-invalidité des salariés, dès lors qu'ils ne sont pas bénéficiaires dudit régime à un titre différent. Cette réglementation de la Polynésie française, d'ordre public exclut toute possibilité d'exemption au profit de l'affiliation à une autre assurance qu'elle soit volontaire ou privée.

Cocher parmi les cases ci-dessous celle correspondant à votre situation :

L'âge indiqué est celui atteint entre le 1^{er} septembre de l'année courante et le 31 août inclus de l'année suivante.

Cas d'affiliation :

- 01- Etudiants non salariés, âgés entre 20 et 26 ans inclus, et parents affiliés à la Sécurité sociale métropolitaine.
02- Etudiants non salariés, âgés entre 21 et 26 ans inclus, et parents affiliés à la C.P.S.
03- Etudiants sans couverture sociale et âgés de moins de 26 ans

Cas de non affiliation : fournir **OBLIGATOIREMENT** l'attestation de couverture sociale de votre caisse ou la copie de la carte CPS en cours de validité. Votre nom doit figurer sur ces documents.

Etudiants ayant-droit d'un assuré social

- 04- Parents affiliés à la Sécurité sociale métropolitaine (étudiants âgés de moins de 20 ans).
05- Parents affiliés à la C.P.S. (étudiants âgés de moins de 21 ans).
06- Parents affiliés à l'ENIM.
07- Conjoint en activité professionnelle à caractère permanent.

Autres cas de non affiliation

- 08- Etudiants salariés et affiliés à la C.P.S. au régime des salariés
09- Etudiants non salariés, âgés de 26 ans et plus (affiliation obligatoire au régime RST ou RNS de la CPS).

J – RENSEIGNEMENTS DIVERS :

- AVEZ-VOUS DEJA INTERROMPU VOS ETUDES ? NON OUI Durée : |_ |_ |_ | an(s)

- RELEVEZ-VOUS D'UN DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE ? NON OUI
(avec financement public ou privé des études)

- TYPE DE FORMATION : Formation initiale Formation continue

- REFORME DU SERVICE NATIONAL (Loi n°97-1019 du 28 octobre 1997).

*Elle fait obligation aux jeunes Françaises et Français de **se faire recenser** puis de participer à une **journée d'appel de préparation à la défense**. Cette loi stipule **qu'avant l'âge de 25 ans**, les intéressés ne sont autorisés à s'inscrire aux examens et concours que s'ils sont **en règle vis à vis de cette double obligation**.*

Public concerné : - Jeunes hommes, de nationalité française, nés à partir de 1980
- Jeunes filles, de nationalité française, nées à partir de 1983

Attestation de recensement : NON OUI (joindre une photocopie) Non concerné

Certificat d'appel à la préparation défense : NON OUI (joindre une photocopie) Non concerné

- PROFESSION du PERE : _____ et CODE (1) : |_ |_ |_ |
(même pour les étudiants salariés)

- PROFESSION de la MERE : _____ et CODE (1) : |_ |_ |_ |
(même pour les étudiants salariés)

- AMENAGEMENT DES ETUDES : (joindre impérativement un justificatif)

- SPORTIF de haut niveau (national ou international)
 HANDICAP ou grave maladie



ANNULATION OU REMBOURSEMENT D'INSCRIPTION :

Le remboursement des droits d'inscription est accordé **exclusivement** aux :

- Pupilles de la nation.
- Etudiants dont la candidature a été retenue dans une formation ouverte après concours ou sélection sur dossier (IUFM, BTS,) sur présentation d'un certificat de scolarité délivré dans le mois qui suit la rentrée universitaire.
- Etudiants présentant, au plus tard le premier jour d'enseignement du 1^{er} semestre, un certificat médical justifiant d'une grave maladie telle que définie par l'article L 322-1 du code de la sécurité sociale, délivré par un médecin expert auprès des tribunaux.

Dans ces cas, le demandeur doit joindre à sa correspondance un justificatif et un relevé d'identité bancaire ou postal à son nom.

Une demande d'annulation d'inscription peut être formulée par écrit auprès de la scolarité ; celle-ci n'ouvre pas droit à un remboursement.

Je m'engage à respecter la charte de bon usage de l'informatique (voir document joint) OUI NON

Je soussigné(e) certifie exacts les renseignements portés ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'annulation d'inscription et de remboursement précisées ci-dessus.

À, le..... 20.... et signature de l'étudiant(e) :

Le montant des droits d'inscription pour l'année 2011/2012 sera consultable sur le site de l'université (www.upf.pf) dès leur publication par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.

Pour mémoire, ces droits s'élevaient en 2010/2011 à 15 275 CFP pour les diplômes nationaux (Licence et PAES) et à 22 793 CFP pour un diplôme de master auxquels venaient s'ajouter 3 699 CFP de droits de bibliothèque universitaire, 1 790 CFP de droits FSDIE et 545 CFP au titre de la médecine préventive. La cotisation CPS était fixée à 6 000 CFP.

PAIEMENTS : (Cadre réservé à l'Administration)

TYPE D'INSCRIPTION		MONTANT A PAYER
Droits d'inscription (frais de formation) :	Licence : Master :
Droits de bibliothèque universitaire :	
Droits de Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes	
Frais obligatoires de participation au titre de la médecine préventive (non remboursable)	
CPS régime étudiant :	affiliation Pas d'affiliation
Doctorat / HDR :	
Autre diplôme :	
TOTAL =	CFP
INSCRIPTION SUPPLEMENTAIRE OU DOUBLE INSCRIPTION	
TOTAL =	CFP
INSCRIPTION EN AUDITEUR LIBRE	

Date de contrôle :
et visa de la Scolarité :

Date d'encaissement :
et visa de la Comptabilité :

Exonération : oui non

MONTANT A PERCEVOIR :

.....

MODE DE RÈGLEMENT :

par chèque bancaire / postal n° Banque / centre :

Nom et prénom du titulaire du compte : la somme de :

en espèces la somme de : par mandat-lettre la somme de.....

OBSERVATIONS : (cadre réservé à l'administration).....

.....